Composante du produit nº 85-002-X au catalogue de Statistique Canada
Juristat

Article de *Juristat*

L'homicide au Canada, 2009

par Sara Beattie et Adam Cotter

Automne 2010
Vol. 30, nº 3

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 85-002-X, vol. 30, n° 1 au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Statistique Canada
Juristat

L'homicide au Canada, 2009

Automne 2010, Vol. 30, nº 3

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2010

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Octobre 2010

Nº 85-002-X, Vol. 30, nº 3 au catalogue

ISSN 1205-8882

Périodicité : irrégulier

Ottawa

This publication is also available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Signes conventionnels

. indisponible pour toute période de référence

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie

^{p} provisoire

^{r} révisé

^{x} confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

^{E} à utiliser avec prudence

F trop peu fiable pour être publié

L'homicide au Canada, 2009 : faits saillants

- La police a déclaré 610 homicides au Canada en 2009, soit 1 de moins que l'année précédente. Après avoir atteint un sommet au milieu des années 1970, le taux d'homicides pour 100 000 habitants a, de façon générale, reculé jusqu'en 1999 et est demeuré relativement stable depuis, malgré certaines fluctuations annuelles.

- Parmi les provinces, l'Alberta a connu le plus grand recul du nombre d'homicides par rapport à l'année précédente (15 homicides de moins).

- Le Manitoba a déclaré le taux d'homicides pour 100 000 habitants le plus élevé pour une troisième année consécutive. Suivaient la Saskatchewan, la Colombie-Britannique et l'Alberta.

- L'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador ont déclaré les plus faibles taux d'homicides en 2009. Au Québec, le taux a chuté de 5 %, s'établissant à son point le moins élevé en plus de 40 ans.

- Parmi les régions métropolitaines de recensement, Abbotsford–Mission a enregistré le taux d'homicides le plus élevé, suivie de Thunder Bay, de Winnipeg, de Saguenay, d'Halifax, de Vancouver et d'Edmonton.

- En 2009, la police a indiqué que 124 homicides (ou 1 sur 5) étaient attribuables à des gangs, ce nombre étant inférieur de 14 par rapport à l'année précédente. La chute était surtout due à un recul en Alberta.

- Les victimes d'homicide étaient plus susceptibles d'être tuées à l'aide d'une arme pointue ou d'une arme à feu, chacune de ces méthodes ayant servi dans environ le tiers de tous les homicides. En outre, 20 % des victimes ont été battues, 7 % ont été étranglées ou étouffées et le reste, soit 7 %, ont été tuées par d'autres moyens.

- En 2009, le taux d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu a reculé de 12 % après avoir augmenté de 24 % entre 2002 et 2008. Plus de la moitié (55 %) des homicides commis à l'aide d'une arme à feu en 2009 étaient attribuables à des gangs.

- Le nombre de jeunes auteurs présumés d'homicide a beaucoup progressé en 2009. On a dénombré 78 jeunes auteurs présumés d'homicide âgés de 12 à 17 ans en 2009, soit 23 de plus que l'année précédente. Il s'agit du deuxième taux pour 100 000 habitants en importance en plus de 30 ans.

- En 2009, le taux de victimes d'homicide de sexe féminin pour 100 000 habitants était le deuxième parmi les plus faibles depuis le début de la collecte des données en 1961.

- Quatre-vingt-deux pour cent des homicides résolus ont été commis par une personne connue de la victime. Toutefois, en 2009, le nombre de victimes tuées par un étranger s'est accru de 17 % par rapport à l'année précédente.

- Il y a eu une légère hausse des homicides entre conjoints en 2009, soit 3 homicides de plus que l'année précédente. Toutefois, les taux d'homicides entre conjoints ont généralement diminué ces 30 dernières années.

L'homicide au Canada, 2009

par Sara Beattie et Adam Cotter

La police a dénombré 610 homicides en 2009, soit 1 de moins que l'année précédente. Les homicides sont encore relativement rares au Canada; ils représentent moins de 1 % de tous les crimes violents déclarés par la police. Les Canadiens sont environ six fois plus susceptibles de se suicider et environ cinq fois plus susceptibles d'être tués dans un accident de la route que d'être victimes d'un homicide[1].

L'homicide constitue la plus grave infraction criminelle, et le taux d'homicides observé dans un pays peut servir de baromètre du niveau de violence dans cette société. L'homicide est aussi la seule infraction criminelle qui soit directement comparable entre les pays. Le taux d'homicides au Canada continue d'être environ le tiers de celui des États-Unis, mais il se compare à ceux de nombreux pays européens (graphique 1).

Graphique 1
Taux d'homicides pour certains pays

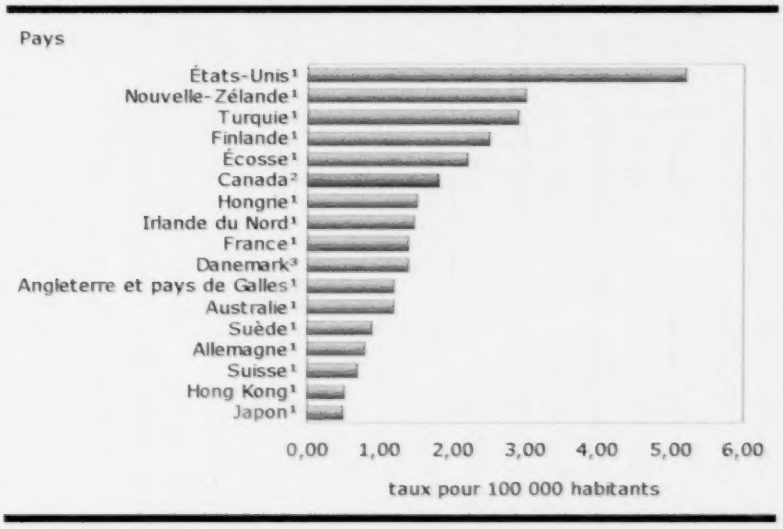

1. Les chiffres représentent les données de 2008.
2. Les chiffres représentent les données de 2009.
3. Les chiffres représentent les données de 2007.

Source : Statistique Canada, Interpol Ottawa et les sites Web des bureaux de statistique nationaux.

Le taux d'homicides demeure stable depuis 10 ans

Entre le milieu des années 1960 et le milieu des années 1970, le Canada a connu une forte augmentation des homicides, le taux ayant plus que doublé au cours de cette période, passant de 1,25 homicide pour 100 000 habitants en 1966 à 3,03 en 1975. Dans l'ensemble, le taux d'homicides a reculé pendant les 25 années qui ont suivi, diminuant de 42 % entre 1975 et 1999. Depuis 1999, le taux est demeuré relativement stable malgré certaines fluctuations annuelles (graphique 2).

Bien que la majorité (94 %) des affaires d'homicide déclarées en 2009 aient fait une seule victime, 35 affaires ont fait de multiples victimes : 26 affaires ont fait deux victimes, 6 affaires ont fait trois victimes et 3 affaires ont fait quatre victimes.

Graphique 2
Le taux d'homicides a atteint un sommet au milieu des années 1970

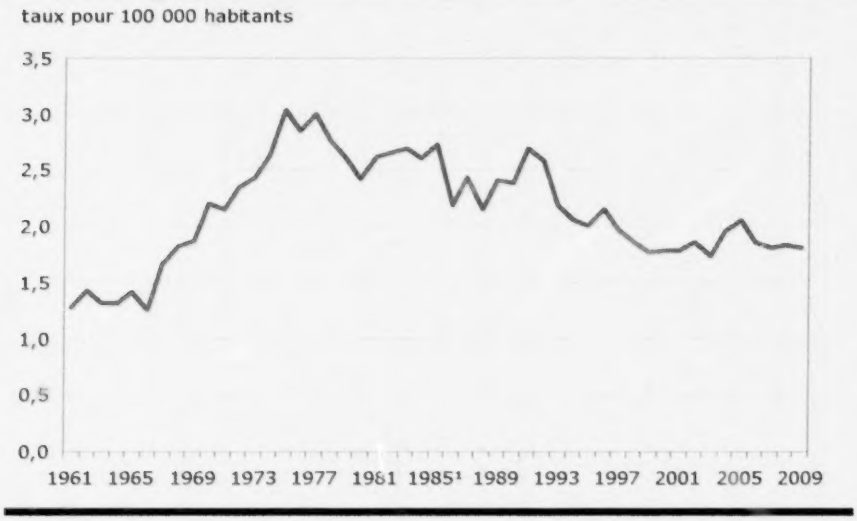

1. Exclut les 329 victimes tuées dans l'affaire « Air India ».
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

L'Ouest et le Nord du Canada continuent de déclarer les taux d'homicides les plus élevés

Les provinces de l'Ouest et les territoires ont toujours enregistré les plus importants taux d'homicides au pays. Cette tendance s'est poursuivie en 2009, le Nunavut et le Yukon ayant déclaré les plus forts taux au pays. Parmi les provinces, le taux le plus élevé a été signalé par le Manitoba pour une troisième année consécutive, suivi de la Saskatchewan, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta.

L'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador ont enregistré les plus faibles taux (tableau 1B). Cette répartition était semblable à celle observée pour l'ensemble des crimes violents.

L'Alberta, lieu de 95 homicides en 2009, a connu le plus grand recul parmi les provinces, en baisse par rapport à 110 en 2008 (tableau 1A). Le taux d'homicides pour 100 000 habitants au Québec a continué de fléchir en 2009, s'établissant à son point le plus bas en plus de 40 ans (tableau 1B).

En 2009, le nombre d'homicides a progressé sensiblement par rapport à l'année précédente dans deux provinces : la Saskatchewan a signalé 36 homicides (6 de plus qu'en 2008) et le Nouveau-Brunswick, 12 homicides (9 de plus qu'en 2008). L'augmentation au Nouveau-Brunswick faisait suite au taux le plus bas en 40 ans atteint en 2008 (tableau 1B).

Graphique 3
Le Manitoba et la Saskatchewan enregistrent les taux d'homicides les plus élevés

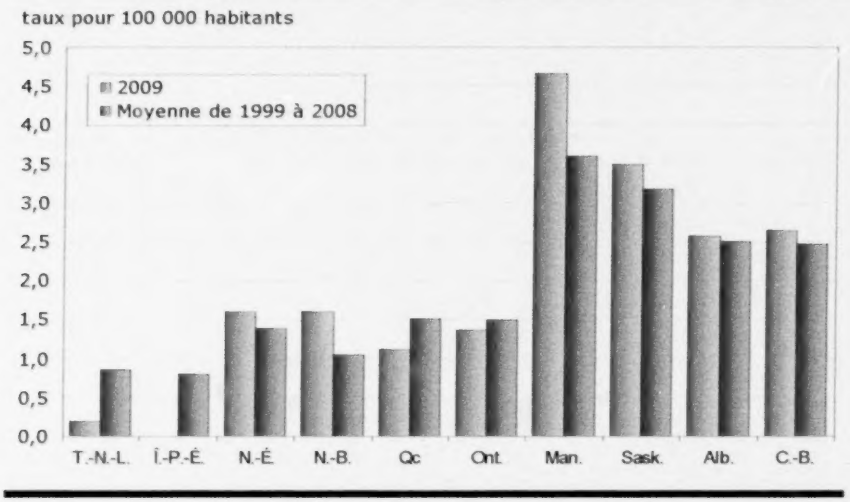

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Abbotsford–Mission affiche le taux d'homicides le plus élevé pour une deuxième année consécutive

Les crimes violents, et particulièrement les homicides, sont souvent considérés comme un phénomène des grandes villes. Toutefois, les 10 régions métropolitaines de recensement (RMR)[2] comptant plus de 500 000 habitants, dans lesquelles vivaient près de 18 millions de Canadiens, affichaient un taux collectif de 1,7 pour 100 000 habitants en 2009, comparativement à un taux de 2,1 pour les 10,5 millions de Canadiens qui vivaient dans des régions autres que des RMR comptant moins de 100 000 habitants.

Au cours des 10 années précédentes, les taux d'homicides pour ces deux types de régions étaient pratiquement identiques. Tant en 2009 que pour les 10 dernières années, les taux d'homicides les plus bas ont effectivement été déclarés par les RMR comptant entre 100 000 et 500 000 habitants.

De toutes les RMR, Abbotsford–Mission a déclaré le plus fort taux d'homicides pour 100 000 habitants (5,2) pour une deuxième année d'affilée en 2009. Suivaient Thunder Bay (5,0), Winnipeg (4,1), Saguenay (3,4), Halifax (3,0), Vancouver (2,6) et Edmonton (2,6) (tableau 2).

Une comparaison des trois plus grandes RMR révèle que Toronto a enregistré 90 homicides en 2009, soit 13 de moins qu'en 2008, alors que Vancouver a déclaré 61 homicides, en hausse de 7 par rapport à 2008, ce qui donne un taux de 2,6. Le taux de 1,6 pour 100 000 habitants observé à Toronto se situait au-dessous de la moyenne nationale de 1,8. Pour sa part, Montréal a déclaré 44 homicides, nombre en recul de 4 par rapport à 2008, se traduisant par un taux de 1,2.

Graphique 4
Parmi les plus grandes régions métropolitaines de recensement, celles de l'Ouest affichent les plus forts taux d'homicides

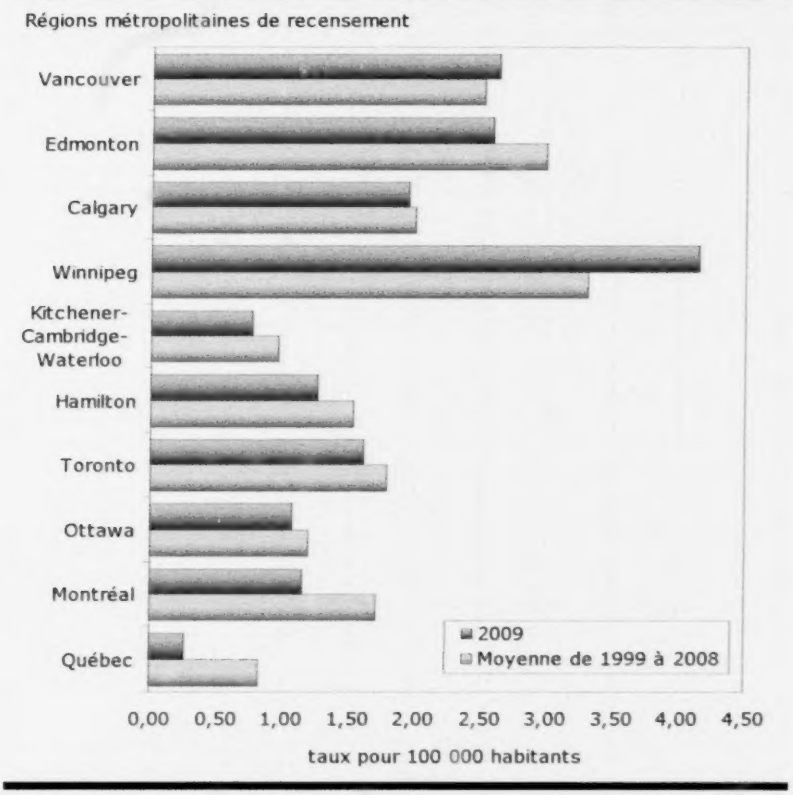

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Les homicides attribuables à des gangs sont en baisse

Les homicides classés dans la catégorie « attribuable à un gang » par la police sont ceux dont les victimes sont membres de groupes du crime organisé et de gangs de rue, ainsi que ceux dont les victimes sont des spectateurs innocents dans des affaires d'homicides attribuables à des gangs. En 2009, 124 des 610 homicides (ou 1 homicide sur 5) déclarés par la police étaient considérés comme des homicides attribuables à des gangs, ce nombre étant inférieur de 14 à celui enregistré en 2008. En dépit de cette baisse, le nombre d'homicides attribuables à des gangs suit une tendance générale à la hausse depuis le début des années 1990.

La plupart de la baisse constatée en 2009 est survenue en Alberta, où les homicides attribuables à des gangs ont chuté de 35 en 2008 à 13 en 2009. Dans cette province, les homicides attribuables à des gangs avaient généralement progressé depuis 2003 (tableau 3).

Graphique 5
Les homicides attribuables à des gangs diminuent en 2009

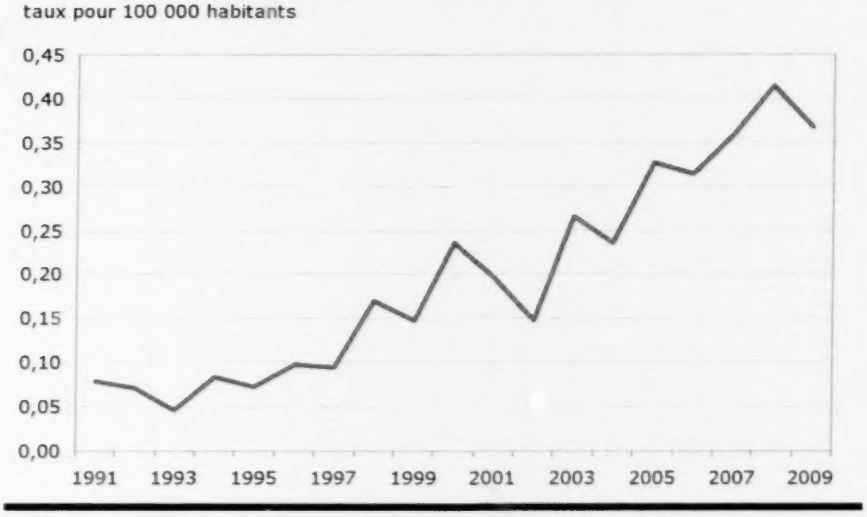

Note : Ces données sont disponibles depuis 1991.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Par le passé, les homicides attribuables à des gangs étaient plus susceptibles que les homicides non attribuables à des gangs d'être classés dans les meurtres au premier degré, c'est-à-dire les homicides commis avec préméditation et de propos délibéré. Le projet de loi C-14 a été déposé en 2009 pour assurer que tous les homicides attribuables à des gangs seraient classés dans les meurtres au premier degré, qu'ils correspondent ou non aux normes préexistantes d'actes commis avec préméditation.

Les victimes et les auteurs présumés d'homicides attribuables à des gangs étaient, en moyenne, plus jeunes que les personnes impliquées dans des homicides non attribuables à des gangs. Les victimes d'homicides attribuables à des gangs étaient âgées en moyenne de 28 ans, comparativement à 35 ans pour les victimes d'homicides non attribuables à des gangs.

La moyenne d'âge des auteurs présumés d'homicides attribuable à des gangs en 2009 s'élevait à 23 ans, comparativement à 30 ans chez les auteurs présumés d'homicides non attribuables à des gangs.

Winnipeg affiche le plus important taux d'homicides attribuables à des gangs

La grande majorité des homicides attribuables à des gangs se sont produits dans les grandes villes du Canada. Les 10 plus grandes RMR ont été le théâtre de la moitié des homicides perpétrés au Canada en 2009, mais de plus des deux tiers des homicides attribuables à des gangs.

Winnipeg, qui a déclaré 9 homicides attribuables à des gangs, a enregistré le taux le plus élevé pour 100 000 habitants des 10 plus grandes RMR, suivie de Vancouver. Malgré le fait que Toronto comptait le plus grand nombre d'homicides attribuables à des gangs (30) de toutes les RMR en 2009, le taux de cette ville était inférieur à ceux de Winnipeg et Vancouver.

Le plus grand recul dans l'ensemble des RMR a été observé à Calgary, qui affichait le taux le plus élevé au pays en 2008. Le nombre de victimes d'homicides attribuables à des gangs à Calgary a chuté de 16 en 2008 à 5 en 2009.

Les homicides commis à l'aide d'une arme à feu sont en baisse de 12 %

Au cours des 30 dernières années, les homicides ont été commis au moyen de deux méthodes principales : les armes à feu et les armes pointues. En 2009, cette tendance s'est poursuivie, 210 victimes (36 %) ayant été tuées avec une arme pointue et 179, à l'aide d'une arme à feu (30 %). De plus, 20 % des victimes ont été battues, 7 % ont été étranglées ou étouffées, alors que 7 % ont été tuées par d'autres moyens, comme un véhicule, un incendie (inhalation de fumée, brûlures), du poison et le syndrome du bébé secoué (tableau 6).

Le taux d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu a reculé de 12 % en 2009, après avoir augmenté de 24 % entre 2002 et 2008. Avant 2002, les homicides commis avec une arme à feu avaient suivi une tendance générale à la baisse depuis le milieu des années 1970.

En 2009, on a observé des déclins pour les trois types d'armes à feu les plus courants : les armes de poing, les carabines ou fusils de chasse et les carabines ou fusils de chasse à canon tronqué. Les armes de poing étaient le type d'arme à feu le plus fréquemment utilisé dans les homicides.

Des 179 homicides commis à l'aide d'une arme à feu en 2009, 112 (69 %) ont été perpétrés avec une arme de poing. Vingt-neuf homicides ont été commis à l'aide d'une carabine ou d'un fusil de chasse — le nombre le plus faible déclaré depuis le début de la collecte des données en 1961 — alors que 14 ont été perpétrés avec une carabine ou un fusil de chasse à canon tronqué (tableau 4).

Malgré le recul constaté en 2009, l'utilisation d'armes de poing suit une tendance générale à la hausse depuis 30 ans. Par contraste l'utilisation de carabines ou de fusils de chasse est globalement en recul.

Graphique 6
L'utilisation des armes à feu diminue en 2009

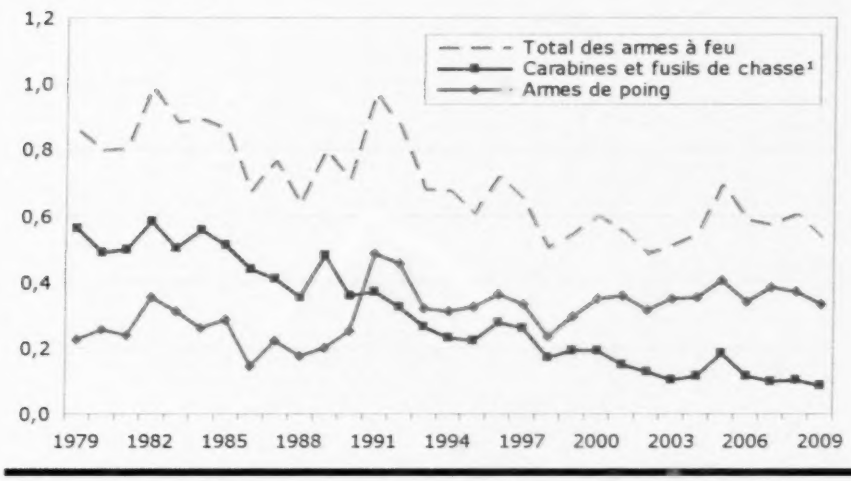

1. Les carabines et fusils de chasse à canon tronqué sont exclus.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Les armes de poing sont demeurées le type d'arme à feu le plus couramment utilisé dans les homicides perpétrés dans les principales régions métropolitaines; elles ont servi dans près des trois quarts (73 %) des homicides commis à l'aide d'une arme à feu dans les RMR en 2009. Dans les régions autres que les RMR, les carabines et les fusils de chasse étaient les armes les plus courantes; elles ont été utilisées dans environ 4 homicides commis à l'aide d'une arme à feu sur 10.

Vancouver, où il s'est produit 33 homicides commis à l'aide d'une arme à feu en 2009, a déclaré le plus fort taux de ces homicides pour 100 000 habitants parmi les 10 plus grandes RMR, suivie de Toronto (tableau 5).

En 2009, 80 % des homicides attribuables à des gangs ont été commis à l'aide d'une arme à feu, comparativement à environ 16 % des homicides qui n'impliquaient pas de gangs. Parmi les homicides attribuables à des gangs mettant en cause une arme à feu en 2009, 70 % ont été perpétrés avec une arme de poing.

Les deux tiers des armes à feu récupérées ne sont pas enregistrées

Au cours des cinq dernières années, la police a récupéré 253 armes à feu ayant servi dans des homicides et pour lesquelles l'état d'enregistrement de l'arme à feu auprès du Registre canadien des armes à feu était connu. De celles-ci, 78 (31 %) étaient enregistrées alors que 175 (69 %) ne l'étaient pas. Parmi les armes à feu qui étaient enregistrées, 52 étaient des carabines ou des fusils de chasse, 17 étaient des armes de poing et 9, des carabines ou des fusils de chasse à canon tronqué.

En ce qui concerne les 212 affaires dans lesquelles l'arme à feu avait été récupérée et le propriétaire identifié, on a déterminé que l'arme appartenait à l'auteur présumé dans 103 affaires (49 %), à la victime dans 17 de celles-ci (8 %) et à une autre personne dans 92 des affaires (43 %). L'arme à feu a été déclarée comme volée dans 43 de ces affaires.

Le taux de jeunes auteurs présumés d'homicide de sexe masculin est le plus élevé depuis le début de la collecte des données

En 2009, la police a identifié 78 jeunes auteurs présumés d'homicide de 12 à 17 ans, dont 73 étaient de sexe masculin et 5, de sexe féminin, ce nombre étant en hausse de 23 par rapport à 2008. Le nombre et le taux de jeunes auteurs présumés étaient également les deuxièmes en importance en plus de 30 ans (tableau 7). Le taux de jeunes auteurs présumés d'homicide suit une tendance générale à la hausse depuis 2001.

Le taux de jeunes auteurs présumés de sexe masculin (5,6 pour 100 000 jeunes de sexe masculin) observé en 2009 était le taux le plus élevé déclaré depuis le début de la collecte des données en 1961.

En 2009, on a dénombré 22 jeunes auteurs présumés (tous de sexe masculin) d'homicides attribuables à des gangs, en hausse de 10 par rapport à 2008. La plus grande part de cette augmentation s'est produite au Manitoba, la province qui affiche le plus important taux d'homicides chez les jeunes.

En comparaison des adultes, les jeunes étaient impliqués dans une plus grande proportion d'affaires d'homicides attribuables à des gangs. Parmi les affaires impliquant un jeune auteur présumé, 28 % étaient attribuables à des gangs comparativement à 12 % des affaires où l'auteur présumé était un adulte.

Graphique 7
Le taux de jeunes auteurs présumés d'homicide âgés de 12 à 17 ans est le deuxième en importance en 30 ans

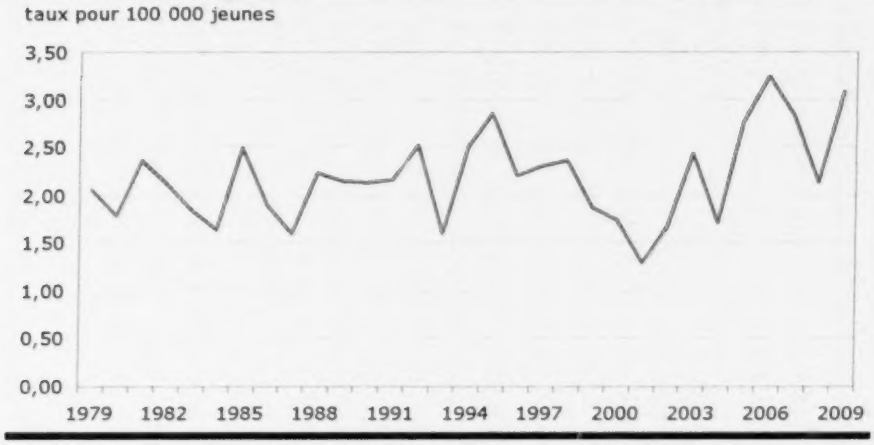

Note : Les données sont disponibles depuis 1961.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Le taux de victimes de sexe féminin est le deuxième parmi les plus bas depuis le début de la collecte des données

En 2009, il y a eu 160 victimes d'homicide de sexe féminin, soit 14 de plus qu'en 2008. Malgré cette augmentation, 2009 est au deuxième rang des proportions les moins élevées (26 %) de victimes d'homicide de sexe féminin depuis le début de la collecte des données. En règle générale, le taux de victimes de sexe féminin décroît depuis la fin des années 1960.

Graphique 8
Le taux de personnes de sexe féminin tuées est le deuxième parmi les plus faibles en 30 ans

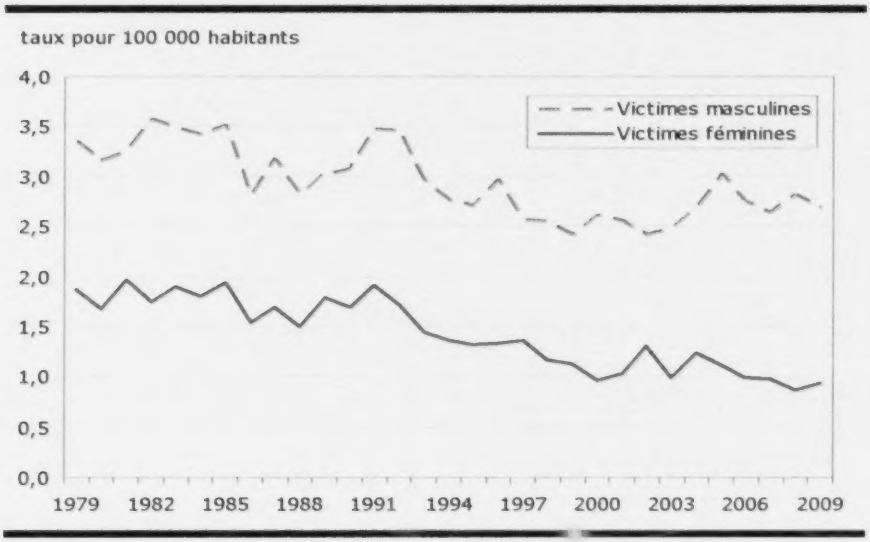

Note : Les données sont disponibles depuis 1961.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Comme par le passé, les personnes de sexe masculin représentaient environ 9 auteurs présumés sur 10 dans les affaires d'homicides en 2009 (tableau 9). Ces dernières années, les auteurs présumés d'homicide de sexe masculin sont de plus en plus jeunes. La moyenne d'âge des auteurs présumés de sexe masculin a chuté de 32 ans en 2002 à 29 ans en 2009. La moyenne d'âge des auteures présumées est demeurée constante, à environ 30 ans.

Les homicides commis par des étrangers sont en hausse

Les victimes d'homicide au Canada sont plus susceptibles d'être tuées par une personne qu'elles connaissent (graphique 9). Dans tous les homicides résolus (ceux où la police a identifié un auteur présumé) en 2009, 39 % des victimes ont été tuées par une connaissance, 34 %, par un membre de leur famille et 9 %, par une personne que la victime avait connu dans le cadre d'activités criminelles, comme le trafic de drogues (tableau 8).

Graphique 9
La plupart des homicides sont commis par des personnes qui connaissent les victimes

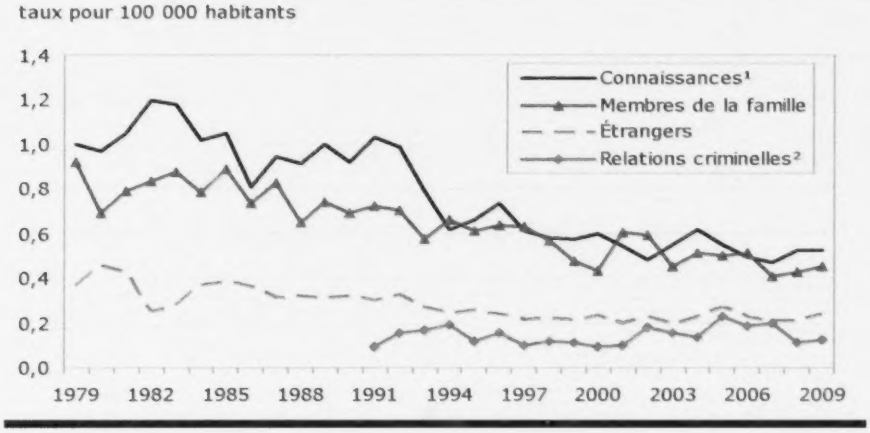

1. Avant 1991, les relations criminelles étaient classées sous les « connaissances ».
2. Les prostituées, les trafiquants de drogues et leurs clients, les usuriers et les membres de gangs sont inclus. Il convient de souligner que certains homicides attribuables à des gangs sont classés sous les « connaissances ». La catégorie « relations criminelles » a été ajoutée à l'Enquête sur les homicides en 1991.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

En outre, 82 homicides ont été commis par une personne inconnue de la victime, nombre en hausse de 17 % par rapport à 2008. Le nombre d'homicides commis par des étrangers était également beaucoup plus élevé que le nombre moyen pour les 10 années précédentes. En 2009, l'Alberta et la Saskatchewan ont connu les augmentations les plus prononcées du nombre d'homicides commis par des étrangers par rapport à l'année précédente.

Les homicides entre conjoints[3] progressent légèrement

En général, le taux d'homicides entre conjoints est en baisse depuis le milieu des années 1970. En 2009, on a dénombré 65 homicides entre conjoints, soit 3 de plus que l'année précédente. Malgré cette hausse, les taux d'homicides entre conjoints en 2007, 2008 et 2009 étaient les plus faibles observés depuis le milieu des années 1960 (graphique 10). Quatre femmes de plus ont été victimes d'homicides entre conjoints par rapport à 2008, alors que deux hommes de moins ont été victimes d'homicides entre conjoints. On a également dénombré un homicide entre conjoints de même sexe de plus qu'en 2008.

En 2009, les taux d'homicides entre conjoints étaient les plus bas à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et au Yukon. Les taux les plus élevés ont été observés au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique.

Les femmes continuent d'être environ trois fois plus susceptibles que les hommes d'être victimes d'un homicide entre conjoints. En 2009, 49 femmes et 15 hommes ont été tués par leur conjoint ou conjointe ou par un ex-conjoint ou une ex-conjointe (exclut une victime d'un conjoint de même sexe). Les hommes étaient plus susceptibles d'être tués par leur conjointe de fait, tandis que les femmes étaient plus souvent tuées par leur conjoint de droit. Les femmes sont toujours plus à risque que les hommes d'être tuées par un ex-conjoint. En 2009, 14 des 49 femmes victimes d'un homicide entre conjoints ont été tuées par un conjoint séparé ou divorcé, comparativement à 2 des 15 hommes victimes d'un homicide entre conjoints (tableau 8).

En plus des 65 homicides entre conjoints en 2009, il s'est produit 23 homicides aux mains de petits amis ou de petites amies (actuels ou anciens), ou de partenaires intimes, soit 4 de moins que l'année précédente. La majorité de ces victimes (78 %) étaient des femmes.

Graphique 10
Le taux d'homicides entre conjoints suit une tendance générale à la baisse ces 30 dernières années

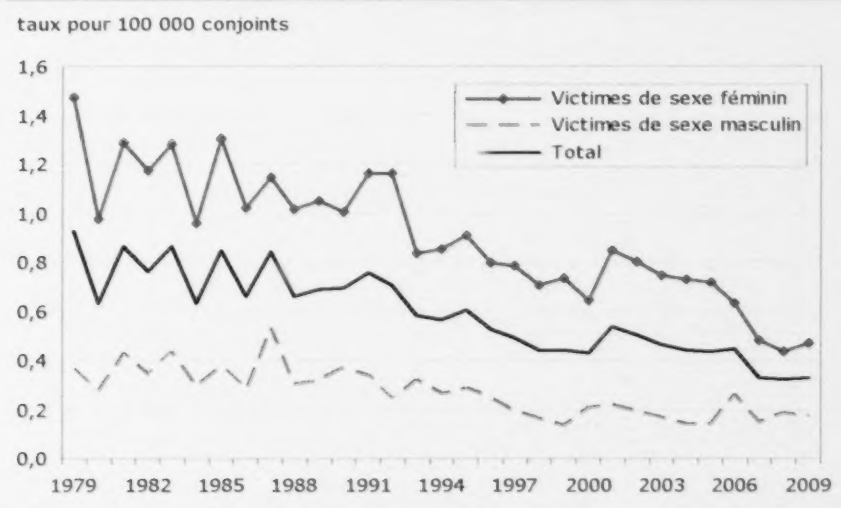

Note : Les conjoints comprennent les conjoints de droit, les conjoints de fait, et les conjoints séparés et divorcés âgés de 15 ans et plus. Les conjoints du même sexe sont exclus en raison de l'absence de données du recensement sur les couples du même sexe.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Les chauffeurs de taxi et les policiers courent le plus grand risque professionnel

En moyenne, 13 personnes ont été tuées chaque année depuis 1999 dans l'exercice de leurs fonctions, notamment 11 en 2009. Un rapport diffusé récemment[4] révèle que les chauffeurs de taxi et les policiers affichent les taux les plus élevés d'homicides pour 100 000 personnes exerçant leur métier. En 2009, 3 chauffeurs de taxi et 1 policier ont été tués, leur mort étant directement liée à leur profession.

De plus, la police a déclaré les homicides de 3 prostituées qui étaient directement attribuables à leur profession en 2009, ce nombre étant inférieur à la moyenne de 7 prostituées tuées annuellement au cours des 10 dernières années.

Tableaux de données détaillés

Tableau 1A
Nombre d'homicides selon la province et le territoire, 1979 à 2009

Année	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.[1]	Yn	T.N.-O.[2]	Nt	Canada
	nombre													
1979	5	0	17	11	186	175	44	36	56	90	4	7	..	631
1980	3	1	12	9	181	158	31	31	55	105	2	4	..	592
1981	4	1	11	17	186	170	41	29	73	110	1	5	..	648
1982	6	0	12	13	190	184	35	39	70	109	2	7	..	667
1983	6	0	13	11	190	202	40	33	75	108	1	3	..	682
1984	6	0	15	14	198	190	43	30	54	110	2	5	..	667
1985[3]	5	1	26	14	219	193	26	28	63	113	6	10	..	704
1986	4	0	15	12	156	139	47	26	64	89	3	14	..	569
1987	5	0	14	20	174	204	44	30	73	78	0	2	..	644
1988	7	1	11	8	154	186	31	23	66	80	1	8	..	576
1989	5	1	16	18	215	175	43	22	67	86	2	7	..	657
1990	0	1	9	12	184	182	39	36	74	110	1	12	..	660
1991	10	2	21	17	181	245	42	21	84	128	0	3	..	754
1992	2	0	21	11	166	242	29	32	92	122	2	13	..	732
1993	7	2	19	11	159	192	31	30	49	120	0	7	..	627
1994	4	1	19	15	126	192	29	24	66	113	3	4	..	596
1995	5	1	17	14	135	181	27	21	60	120	4	3	..	588
1996	7	1	18	9	154	187	45	32	53	125	0	4	..	635
1997	7	0	24	8	132	178	31	25	61	116	1	3	..	586
1998	7	1	24	5	137	156	33	33	64	90	3	5	..	558
1999	2	1	13	9	137	162	26	13	61	110	1	1	2	538
2000	6	3	15	10	150	156	30	26	59	85	2	1	3	546
2001	1	2	9	8	140	170	34	27	70	84	1	4	3	553
2002	2	1	9	9	118	178	36	27	70	126	0	4	2	582
2003	5	1	8	8	99	178	43	41	64	94	1	4	3	549
2004	2	0	14	7	111	187	50	39	86	113	7	4	4	624
2005	11	0	20	9	100	219	49	43	108	101	1	0	2	663
2006	7	1	16	7	93	196	39	42	95	108	0	0	2	606
2007	3	0	13	8	90	202	61	30	88	88	2	2	7	594
2008	5	2	12	3	92	176	54	30	110	117	3	3	4	611
2009	1	0	15	12	88	178	57	36	95	118	2	2	6	610

.. indisponible pour une période de référence précise
1. Par suite des enquêtes effectuées à Port Coquitlam, en Colombie-Britannique, la police a déclaré 5 homicides en 2007, 5 homicides en 2004, 7 homicides en 2003 et 15 homicides en 2002 qui ont eu lieu au cours d'années précédentes.
2. Les données antérieures à 1999 comprennent le Nunavut.
3. Exclut les 329 victimes tuées dans l'affaire « Air India ».
Note : Certains des homicides qui sont comptés dans le total d'une année donnée se sont en réalité produits durant une année antérieure. Les homicides sont comptés dans l'année au cours de laquelle la police déclare les données à Statistique Canada dans le cadre de l'Enquête sur les homicides.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Tableau 1B
Taux d'homicides selon la province et le territoire, 1979 à 2009

Année	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.[1]	Yn	T.N.-O.[2]	Nt	Canada	Variation en pourcentage pour le Canada
	taux[3]														pourcentage
1979	0,88	0,00	2,00	1,56	2,88	2,02	4,24	3,75	2,67	3,38	16,67	15,31	..	2,61	-5,5
1980	0,52	0,81	1,41	1,27	2,78	1,81	3,00	3,20	2,51	3,83	8,22	8,64	..	2,41	-7,4
1981	0,70	0,81	1,29	2,41	2,84	1,93	3,96	2,97	3,18	3,90	4,18	10,51	..	2,61	8,1
1982	1,04	0,00	1,40	1,84	2,89	2,06	3,34	3,95	2,96	3,79	8,17	14,14	..	2,66	1,7
1983	1,04	0,00	1,50	1,54	2,88	2,23	3,77	3,29	3,14	3,72	4,23	5,88	..	2,69	1,2
1984	1,03	0,00	1,71	1,94	2,99	2,07	4,01	2,95	2,26	3,73	8,36	9,51	..	2,60	-3,1
1985[4]	0,86	0,78	2,94	1,93	3,29	2,08	2,40	2,73	2,62	3,80	24,63	18,38	..	2,72	4,6
1986	0,69	0,00	1,69	1,65	2,33	1,47	4,31	2,53	2,63	2,96	12,26	25,60	..	2,18	-20,0
1987	0,87	0,00	1,57	2,75	2,57	2,12	4,01	2,90	3,00	2,56	0,00	3,63	..	2,43	11,7
1988	1,22	0,77	1,23	1,10	2,25	1,89	2,81	2,24	2,69	2,57	3,76	14,37	..	2,15	-11,7
1989	0,87	0,77	1,77	2,45	3,10	1,73	3,90	2,16	2,69	2,69	7,38	12,27	..	2,41	12,0
1990	0,00	0,77	0,99	1,62	2,63	1,77	3,53	3,57	2,91	3,34	3,60	20,37	..	2,38	-1,1
1991	1,73	1,53	2,29	2,28	2,56	2,35	3,79	2,09	3,24	3,79	0,00	4,92	..	2,69	12,9
1992	0,34	0,00	2,28	1,47	2,34	2,29	2,61	3,19	3,49	3,52	6,64	20,86	..	2,58	-4,1
1993	1,21	1,51	2,06	1,47	2,22	1,80	2,77	2,98	1,84	3,36	0,00	11,04	..	2,19	-15,3
1994	0,70	0,75	2,05	2,00	1,75	1,77	2,58	2,38	2,44	3,07	10,10	6,15	..	2,06	-6,0
1995	0,88	0,74	1,83	1,86	1,87	1,65	2,39	2,07	2,19	3,18	13,14	4,52	..	2,01	-2,4
1996	1,25	0,74	1,93	1,20	2,13	1,69	3,97	3,14	1,91	3,23	0,00	5,93	..	2,14	6,9
1997	1,27	0,00	2,57	1,06	1,81	1,59	2,73	2,46	2,16	2,94	3,15	4,44	..	1,96	-8,6
1998	1,30	0,74	2,58	0,67	1,88	1,37	2,90	3,24	2,21	2,26	9,63	7,44	..	1,85	-5,6
1999	0,37	0,73	1,39	1,20	1,87	1,41	2,28	1,28	2,07	2,74	3,25	2,46	7,46	1,77	-4,3
2000	1,14	2,20	1,61	1,33	2,04	1,34	2,61	2,58	1,96	2,10	6,57	2,47	10,91	1,78	0,5
2001	0,19	1,46	0,97	1,07	1,89	1,43	2,95	2,70	2,29	2,06	3,32	9,79	10,66	1,78	0,2
2002	0,38	0,73	0,96	1,20	1,59	1,47	3,11	2,71	2,24	3,07	0,00	9,60	6,94	1,86	4,1
2003	0,96	0,73	0,85	1,07	1,32	1,45	3,69	4,11	2,01	2,28	3,23	9,40	10,23	1,74	-6,5
2004	0,39	0,00	1,49	0,93	1,47	1,51	4,26	3,91	2,65	2,72	22,24	9,24	13,40	1,96	12,6
2005	2,14	0,00	2,13	1,20	1,32	1,75	4,16	4,33	3,25	2,41	3,13	0,00	6,59	2,06	5,2
2006	1,37	0,73	1,71	0,94	1,22	1,55	3,29	4,23	2,78	2,55	0,00	0,00	6,49	1,86	-9,5
2007	0,59	0,00	1,39	1,07	1,17	1,58	5,11	3,00	2,50	2,04	6,14	4,59	22,38	1,81	-3,0
2008	0,99	1,43	1,28	0,40	1,19	1,36	4,48	2,96	3,06	2,67	9,04	6,86	12,65	1,84	1,6
2009	0,20	0,00	1,60	1,60	1,12	1,36	4,66	3,49	2,58	2,65	5,94	4,60	18,64	1,81	-1,4

.. indisponible pour une période de référence précise
1. Par suite des enquêtes effectuées à Port Coquitlam, en Colombie-Britannique, la police a déclaré 5 homicides en 2007, 5 homicides en 2004, 7 homicides en 2003 et 15 homicides en 2002 qui ont eu lieu au cours d'années précédentes.
2. Les données antérieures à 1999 comprennent le Nunavut.
3. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants. Les estimations de la population au 1er juillet 2010 proviennent de la Division de la démographie de Statistique Canada. Il s'agit d'estimations intercensitaires définitives de 1979 à 2006, d'estimations postcensitaires définitives pour 2007, d'estimations postcensitaires mises à jour pour 2008 et d'estimations postcensitaires provisoires pour 2009.
4. Exclut les 329 victimes tuées dans l'affaire « Air India ».
Note : Certains des homicides qui sont comptés dans le total d'une année donnée se sont en réalité produits durant une année antérieure. Les homicides sont comptés dans l'année au cours de laquelle la police déclare les données à Statistique Canada dans le cadre de l'Enquête sur les homicides.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Tableau 2
Homicides selon la région métropolitaine de recensement

Régions métropolitaines de recensement (RMR)[1]	2009			2008		Moyenne de 1999 à 2008	
	population[2]	nombre de victimes	taux[3]	nombre de victimes	taux[3]	nombre de victimes	taux[3]
500 000 habitants et plus							
Winnipeg	771 642	32	4,15	31	4,08	23	3,30
Vancouver	2 325 317	61	2,62	54	2,37	54	2,52
Edmonton	1 162 247	30	2,58	39	3,43	31	2,98
Calgary	1 233 708	24	1,95	34	2,84	21	2,00
Toronto	5 587 342	90	1,61	103	1,87	92	1,79
Hamilton	712 579	9	1,26	6	0,85	11	1,53
Montréal	3 811 327	44	1,15	48	1,27	62	1,71
Ottawa[4]	926 003	10	1,08	11	1,20	10	1,20
Kitchener–Cambridge–Waterloo	518 203	4	0,77	4	0,78	5	0,97
Québec	746 417	2	0,27	8	1,08	6	0,83
Total	**17 794 785**	**306**	**1,72**	**338**	**1,93**	**313**	**1,91**
100 000 à moins de 500 000 habitants							
Abbotsford–Mission[7]	172 381	9	5,22	8	4,71	5	2,78
Thunder Bay	119 727	6	5,01	0	0,00	2	1,36
Saguenay	145 298	5	3,44	0	0,00	1	0,79
Halifax	398 049	12	3,01	7	1,78	7	1,76
Kingston[7]	158 670	4	2,52	1	0,63	2	1,54
Grand Sudbury	164 913	4	2,43	2	1,22	2	1,42
Saskatoon	265 714	6	2,26	4	1,55	7	2,76
Trois-Rivières	148 860	3	2,02	1	0,68	1	0,89
Regina	212 919	4	1,88	8	3,83	7	3,58
Kelowna[6]	178 801	3	1,68	6	3,43	4	2,34
Windsor	331 678	5	1,51	7	2,10	6	1,74
Moncton[6]	134 299	2	1,49	0	0,00	1	0,76
Brantford[6]	138 498	2	1,44	2	1,45	2	1,22
St. Catharines–Niagara	442 908	5	1,13	6	1,36	6	1,48
Victoria	351 889	3	0,85	5	1,43	5	1,47
Peterborough[6]	121 407	1	0,82	1	0,83	1	0,55
Guelph[6]	123 099	1	0,81	0	0,00	1	0,83
Oshawa	398 887	3	0,75	4	1,02	3	0,77
Gatineau[5]	301 403	2	0,66	4	1,35	4	1,33
London	490 420	3	0,61	2	0,41	6	1,21
Sherbrooke	185 084	1	0,54	0	0,00	1	0,64
Barrie[6]	196 639	1	0,51	0	0,00	2	1,21
St. John's	185 157	0	0,00	1	0,55	1	0,73
Saint John	102 521	0	0,00	1	0,98	1	0,86
Total	**5 469 221**	**85**	**1,55**	**70**	**1,29**	**68**	**1,49**
Total des RMR	**23 264 006**	**391**	**1,68**	**408**	**1,78**	**381**	**1,82**
Régions autres qu'une RMR (moins de 100 000 habitants)	**10 475 853**	**219**	**2,09**	**203**	**1,95**	**205**	**1,89**
Canada	**33 739 859**	**610**	**1,81**	**611**	**1,83**	**587**	**1,84**

1. Une RMR est habituellement desservie par plus d'un service de police.
2. Les estimations de la population proviennent de la Division de la démographie de Statistique Canada. Il s'agit des populations au 1er juillet 2010 : estimations postcensitaires mises à jour pour 2008 et estimations postcensitaires provisoires pour 2009.
3. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants.
4. Ottawa représente la partie de la RMR d'Ottawa–Gatineau qui est située en Ontario.
5. Gatineau représente la partie de la RMR d'Ottawa–Gatineau qui est située au Québec.
6. Barrie, Kelowna, Brantford, Moncton, Guelph et Peterborough sont devenues des RMR en 2006. Par conséquent, les nombres et les taux moyens sont calculés pour la période allant de 2006 à 2008.
7. Abbotsford–Mission et Kingston sont devenues des RMR en 2001. Par conséquent, les nombres et les taux moyens sont calculés pour la période allant de 2001 à 2008.

Note : En raison de l'arrondissement, la somme des moyennes pourrait différer du total.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Tableau 3
Homicides attribuables à des gangs, selon la région, 1999 à 2009

Tableau 3A
Nombre d'homicides attribuables à des gangs, selon la région, 1999 à 2009

Année	Atlantique	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoires	Canada	Victimes d'homicides attribuables à des gangs en pourcentage de tous les homicides
	nombre									pourcentage
1999	0	30	5	1	0	4	5	0	45	8,4
2000	4	38	11	3	1	5	10	0	72	13,2
2001	0	23	19	4	1	4	10	0	61	11,0
2002	0	7	19	4	0	9	7	0	46	7,9
2003	1	15	38	6	4	8	12	0	84	15,3
2004	0	18	17	5	4	15	16	0	75	12,0
2005	1	24	31	5	5	23	16	0	105	15,8
2006	1	23	27	7	9	22	13	0	102	16,8
2007	2	22	29	11	9	20	24	1	118	19,9
2008	1	21	31	14	2	35	34	0	138	22,6
2009	5	21	34	12	4	13	35	0	124	20,3

Tableau 3B
Taux d'homicides attribuables à des gangs, selon la région, 1999 à 2009

Année	Atlantique	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoires	Canada
	Taux[1]								
1999	0,00	0,41	0,04	0,09	0,00	0,14	0,12	0,00	0,15
2000	0,17	0,52	0,09	0,26	0,10	0,17	0,25	0,00	0,23
2001	0,00	0,31	0,16	0,35	0,10	0,13	0,25	0,00	0,20
2002	0,00	0,09	0,16	0,35	0,00	0,29	0,17	0,00	0,15
2003	0,04	0,20	0,31	0,52	0,40	0,25	0,29	0,00	0,27
2004	0,00	0,24	0,14	0,43	0,40	0,46	0,39	0,00	0,23
2005	0,04	0,32	0,25	0,42	0,50	0,69	0,38	0,00	0,33
2006	0,04	0,30	0,21	0,59	0,91	0,64	0,31	0,00	0,31
2007	0,09	0,29	0,23	0,92	0,90	0,57	0,56	0,93	0,36
2008	0,04	0,27	0,24	1,16	0,20	0,97	0,78	0,00	0,41
2009	0,21	0,27	0,26	0,98	0,39	0,35	0,79	0,00	0,37

1. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants.
Note : Avant 2005, on demandait à la police si l'homicide était attribuable à un gang. En 2005, la question a été modifiée de façon à permettre à la police de préciser : a) si elle pouvait confirmer que l'homicide était attribuable à un gang; ou b) si elle soupçonnait que l'homicide était attribuable à un gang. Bien qu'on ne sache pas si les homicides « soupçonnés » d'être attribuables à des gangs ont été inclus dans les chiffres avant 2005, selon l'information reçue des policiers, tout porte à croire qu'ils l'auraient été dans la majorité des cas.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Tableau 4
Homicides commis à l'aide d'une arme à feu, selon le type d'arme à feu, Canada, 1999 à 2009

	Type d'arme à feu							
	Arme de poing		Carabine ou fusil de chasse		Carabine ou fusil de chasse à canon tronqué		Arme à feu entièrement automatique	
Année	nombre de victimes	pourcentage d'homicides commis avec une arme à feu	nombre de victimes	pourcentage d'homicides commis avec une arme à feu	nombre de victimes	pourcentage d'homicides commis avec une arme à feu	nombre de victimes	pourcentage d'homicides commis avec une arme à feu
1999	89	55,3	58	36,0	6	3,7	6	3,7
2000	107	59,4	58	32,2	11	6,1	4	2,2
2001	110	65,5	46	27,4	7	4,2	3	1,8
2002	98	66,7	40	27,2	6	4,1	3	2,0
2003	110	70,1	32	20,4	13	8,3	2	1,3
2004	112	67,5	37	22,3	15	9,0	2	1,2
2005	130	62,5	59	28,4	11	5,3	7	3,4
2006	110	62,1	38	21,5	25	14,1	2	1,1
2007	126	70,8	32	18,0	17	9,6	2	1,1
2008r	123	68,7	34	19,0	17	9,5	4	2,2
2009	112	69,1	29	17,9	14	8,6	6	3,7

	Type d'arme à feu					
	Arme de type arme à feu[1]		Type d'arme à feu inconnu		Total	
Année	nombre de victimes	pourcentage d'homicides commis avec une arme à feu	nombre de victimes	pourcentage d'homicides commis avec une arme à feu	nombre de victimes	Homicides commis avec arme à feu en pourcentage de tous les homicides
1999	2	1,2	4	...	165	30,9
2000	0	0,0	4	...	184	33,9
2001	2	1,2	3	...	171	31,1
2002	0	0,0	5	...	152	26,3
2003	0	0,0	4	...	161	29,5
2004	0	0,0	7	...	173	28,0
2005	1	0,5	15	...	223	34,4
2006	2	1,1	13	...	190	32,0
2007	1	0,6	10	...	188	32,2
2008r	1	0,6	21	...	200	33,9
2009	1	0,6	17	...	179	30,2

r révisé
... n'ayant pas lieu de figurer
1. Comprend entre autres les pistolets goujonneurs et les fusils à plomb.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Tableau 5
Homicides attribuables à des gangs et homicides commis à l'aide d'une arme à feu, régions métropolitaines de recensement de 500 000 habitants et plus, 2009

Régions métropolitaines de recensement de 500 000 habitants et plus	Homicides attribuables à des gangs		Homicides commis avec une arme à feu	
	nombre	taux[1]	nombre	taux[1]
Winnipeg	9	1,17	6	0,78
Vancouver	23	0,99	33	1,42
Toronto	30	0,54	49	0,88
Calgary	5	0,41	6	0,49
Edmonton	4	0,34	8	0,69
Montréal	12	0,31	14	0,37
Ottawa	1	0,11	1	0,11
Kitchener–Cambridge–Waterloo	0	0,00	1	0,19
Hamilton	0	0,00	1	0,14
Québec	0	0,00	0	0,00

1. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Tableau 6
Méthodes employées pour commettre un homicide, Canada, 1999 à 2009

Année	Arme à feu		Arme pointue		Coups		Étranglement ou suffocation		Véhicule		Incendie (inhalation de fumée, brûlures)	
	nombre de victimes	pourcentage	nombre de victimes	pourcentage	nombre de victimes	pourcentage	nombre de victimes	pourcentage	nombre de victimes	pourcentage	nombre de victimes	pourcentage
1999	165	31,3	143	27,1	125	23,7	55	10,4	12	2,3	11	2,1
2000	184	34,2	149	27,7	129	24,0	40	7,4	13	2,4	5	0,9
2001	171	31,4	171	31,4	122	22,4	47	8,6	5	0,9	8	1,5
2002	152	27,1	182	32,5	126	22,5	67	12,0	7	1,3	9	1,6
2003	161	30,6	142	26,9	121	23,0	65	12,3	6	1,1	12	2,3
2004	173	28,3	205	33,6	137	22,4	63	10,3	6	1,0	13	2,1
2005	223	34,4	198	30,6	144	22,2	47	7,3	4	0,6	10	1,5
2006	190	32,0	210	35,4	119	20,1	48	8,1	9	1,5	12	2,0
2007	188	33,1	190	33,5	116	20,4	51	9,0	15	2,6	4	0,7
2008[r]	200	33,7	200	33,7	122	20,5	45	7,6	9	1,5	7	1,2
2009	179	30,4	210	35,7	116	19,7	43	7,3	13	2,2	12	2,0

Année	Empoisonnement		Syndrome du bébé secoué		Autre methode[1]		Méthode inconnue		Total	
	nombre de victimes	pourcentage	nombre de victimes	pourcentage	nombre de victimes	pourcentage	nombre de victimes	pourcentage	nombre de victimes	pourcentage
1999	5	0,9	7	1,3	5	0,9	10	...	538	100
2000	4	0,7	12	2,2	2	0,4	8	...	546	100
2001	8	1,5	8	1,5	5	0,9	8	...	553	100
2002	3	0,5	8	1,4	6	1,1	22	...	582	100
2003	6	1,1	8	1,5	6	1,1	22	...	549	100
2004	8	1,3	5	0,8	1	0,2	13	...	624	100
2005	7	1,1	12	1,9	3	0,5	15	...	663	100
2006	1	0,2	3	0,5	1	0,2	13	...	606	100
2007	0	0,0	2	0,4	2	0,4	26	...	594	100
2008[r]	5	0,8	3	1	3	1	17	...	611	100
2009	9	1,5	4	1	2	0	22	...	610	100

r révisé
... n'ayant pas lieu de figurer
1. Comprend l'exposition ou l'hypothermie, l'inanition, la déshydratation ainsi que d'autres méthodes.
Note : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Tableau 7
Jeunes auteurs présumés (12 à 17 ans) d'homicide au Canada, 1999 à 2009

	Jeunes auteurs présumés			Taux pour 100 000 jeunes dans la population[1]			Jeunes auteurs présumés en pourcentage de tous les auteurs présumés
	Adolescents	Adolescentes	Total	Adolescents	Adolescentes	Total	
Année	nombre			taux			pourcentage
1999	37	9	46	2,92	0,75	1,86	7,7
2000	38	5	43	2,99	0,42	1,74	8,3
2001	27	5	32	2,11	0,41	1,28	5,9
2002	33	9	42	2,54	0,73	1,66	7,7
2003	52	10	62	3,96	0,80	2,43	12,3
2004	39	5	44	2,95	0,40	1,70	8,8
2005	62	10	72	4,64	0,79	2,76	10,9
2006	73	12	85	5,43	0,94	3,24	17,6
2007	66	8	74	4,93	0,63	2,83	13,4
2008	51	4	55	3,86	0,32	2,13	9,7
2009	73	5	78	5,63	0,40	3,08	14,3

1. Les estimations de la population au 1er juillet 2010 proviennent de la Division de la démographie de Statistique Canada. Il s'agit d'estimations intercensitaires définitives de 1999 à 2006, d'estimations postcensitaires définitives pour 2007, d'estimations postcensitaires mises à jour pour 2008 et d'estimations postcensitaires provisoires pour 2009.
Note : Les chiffres qui figurent dans le présent tableau pourraient ne pas correspondre à ceux du Programme de déclaration uniforme de la criminalité, puisque cette dernière enquête inclut les enfants de moins de 12 ans dans les comptes des jeunes.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Tableau 8
Homicides résolus selon le lien entre l'auteur présumé et la victime, Canada

Type de relation[1] (auteur présumé de l'homicide)	2009		2008		Moyenne de 1999 à 2008	
	nombre de victimes	pourcentage	nombre de victimes	pourcentage	nombre de victimes	pourcentage
Liens familiaux						
Relations conjugales						
Conjoint de droit	22	4,9	22	5,2	23	5,1
Conjoint de fait	13	2,9	10	2,4	20	4,4
Conjoint de droit séparé ou divorcé[2]	6	1,3	9	2,1	15	3,3
Conjoint de fait séparé[3]	8	1,8	4	0,9	2	0,5
Conjointe de droit	4	0,9	6	1,4	3	0,7
Conjointe de fait	9	2,0	10	2,4	10	2,2
Conjointe de droit séparée ou divorcée[2]	0	0,0	0	0,0	1	0,3
Conjointe de fait séparée[3]	2	0,4	1	0,2	0	0,1
Conjoints ou ex-conjoints du même sexe[4]	1	0,2	0	0,0	1	0,2
Total des relations conjugales	**65**	**14,3**	**62**	**14,7**	**74**	**16,7**
Relations non conjugales						
Père[5]	24	5,3	18	4,3	20	4,5
Mère[5]	10	2,2	5	1,2	11	2,4
Fils ou fille[5]	19	4,2	20	4,7	21	4,6
Frère ou sœur	9	2,0	10	2,4	9	2,0
Autre membre de la famile[6]	25	5,5	26	6,1	21	4,8
Total des relations non conjugales	**87**	**19,2**	**79**	**18,7**	**82**	**18,3**
Total des liens familiaux	**152**	**33,6**	**141**	**33,3**	**156**	**35,0**
Connaissances						
Petit ami ou autre partenaire intime (actuel ou ancien)[7]	20	4,4	24	5,7	16	3,6
Petite amie ou autre partenaire intime (actuelle ou ancienne)[7]	3	0,7	3	0,7	3	0,7
Ami ou amie proche	36	7,9	27	6,4	31	6,9
Voisin ou voisine	12	2,6	17	4,0	13	2,8
Symbole d'autorité	0	0,0	1	0,2	2	0,5
Relation d'affaires (légitimes)	8	1,8	6	1,4	9	2,0
Simple connaissance	98	21,6	97	22,9	98	22,0
Total des connaissances	**177**	**39,1**	**175**	**41,4**	**171**	**38,4**

Tableau 8 (suite)
Homicides résolus selon le lien entre l'auteur présumé et la victime, Canada

Type de relation[1] (auteur présumé de l'homicide)	2009		2008		Moyenne de 1999 à 2008	
	nombre de victimes	pourcentage	nombre de victimes	pourcentage	nombre de victimes	pourcentage
Relation criminelle[8]	42	9,3	37	8,7	48	10,7
Étranger	82	18,1	70	16,5	71	15,9
Lien inconnu	1	...	1	...	4	...
Total des homicides résolus	**454**	**100,0**	**424**	**100,0**	**450**	**100,0**
Homicides non résolus	**156**	**...**	**187**	**...**	**137**	**...**
Total des homicides	**610**	**...**	**611**	**...**	**587**	**...**

... n'ayant pas lieu de figurer
1. Comprend seulement les homicides où un auteur présumé a été identifié. Dans les affaires où il y avait plus d'un auteur présumé, seul le lien le plus proche avec la victime a été consigné.
2. Comprend les conjoints de fait séparés avant 2005.
3. Les catégories « conjoint de fait séparé » et « conjointe de fait séparée » ont été ajoutées à l'enquête en 2005; par conséquent, le nombre moyen et le pourcentage sont calculés de 2005 à 2007.
4. Des variables distinctes pour les conjoints et les ex-conjoints du même sexe ont été créées en 2005.
5. Comprend les liens biologiques, d'adoption, par alliance et de famille d'accueil.
6. Comprend les nièces, neveux, petits-enfants, oncles, tantes, cousins, cousines, parents par alliance, etc., qui sont liés par le sang, le mariage (y compris l'union libre) ou l'adoption.
7. Comprend les petits amis et petites amies du même sexe et les autres relations intimes.
8. Comprend les prostituées, les trafiquants de drogues et leurs clients, les usuriers, les membres de gangs. Il convient de souligner que certains homicides attribuables à des gangs sont classés sous les « connaissances ».
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Tableau 9
Victimes et auteurs présumés d'homicide, selon le sexe, Canada, 1999 à 2009

	Victimes					Auteurs présumés				
	Sexe masculin		Sexe féminin		Total	Sexe masculin		Sexe féminin		Total
Année	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre
1999	365	67,8	173	32,2	**538**	449	90,2	49	9,8	**498**
2000[1]	397	72,7	149	27,3	**546**	424	88,1	57	11,9	**481**
2001[1]	392	70,9	161	29,1	**553**	449	87,5	64	12,5	**513**
2002[2]	376	64,6	206	35,4	**582**	484	89,1	59	10,9	**543**
2003	391	71,2	158	28,8	**549**	490	88,8	62	11,2	**552**
2004	425	68,1	199	31,9	**624**	533	89,6	62	10,4	**595**
2005	483	72,9	180	27,1	**663**	596	90,4	63	9,6	**659**
2006	444	73,3	162	26,7	**606**	494	87,0	74	13,0	**568**
2007[r]	431	72,6	163	27,4	**594**	484	89,8	55	10,2	**539**
2008	465	76,1	146	23,9	**611**	452	89,9	51	10,1	**503**
2009	450	73,8	160	26,2	**610**	485	89,2	59	10,8	**544**

r révisé
1. Le total des auteurs présumés exclut deux personnes dont la police ignorait le sexe.
2. Le total des auteurs présumés exclut une personne dont la police ignorait le sexe.
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur les homicides.

Notes

1. En 2006, la dernière année pour laquelle on dispose de données, 3 097 décès résultant d'un accident de la route et 3 511 suicides ont été déclarés à Statistique Canada (Statistique de l'état civil au Canada — Base de données sur les décès).

2. Une RMR est composée d'une ou plusieurs municipalités avoisinantes situées autour d'un noyau central. Une RMR doit compter au moins 100 000 habitants, dont 50 000 ou plus vivent dans le noyau central. Pour faire partie de la RMR, les autres municipalités adjacentes doivent présenter un degré élevé d'intégration avec le noyau central, le degré d'intégration étant mesuré par le débit de la migration quotidienne calculé à partir des données du recensement. Une RMR est normalement desservie par plus d'un service de police.

3. Comprend les conjoints de fait, les conjoints séparés et les conjoints divorcés.

4. Sara Dunn, « Les homicides contre les agents de la paix, 1961 à 2009 », *Juristat* vol. 30, n° 3, produit n° 85-002, au catalogue de Statistique Canada.